

CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR L'école de l'avenir au collège Rameau : une première en France

Enseignement. L'école de l'avenir (Ecla), créée au collège Jean-Philippe-Rameau, a été présentée cette semaine. Une première dans un établissement de ce type en France, qui propose des espaces pédagogiques innovants.

C'est par une rencontre informelle entre des acteurs qui ne rencontrent pas d'habitude, que le projet de l'école de l'avenir a vu le jour. Avant de prendre la direction du collège Jean-Philippe-Rameau, la principale, Valérie Lincot, a entretenu ses contacts pour qu'aujourd'hui, les collégiens et les enseignants disposent d'un outil pédagogique innovant. Celui-ci a été conçu par la principale, mais aussi Caroline Brottet, enseignante de SVT et chef de projet, et un groupe de réflexion composé de dix enseignants, avec de multiples partenaires (1). Ainsi était né le premier learning lab dans un collège en France.

L'espace Ecla est dévolu aux expérimentations pédagogiques pour les différents plans impulsés par l'Etat et les collectivités. En effet, il ne s'agit pas de se limiter à utiliser les outils numériques en tant qu'artefact



■ Caroline Brottet et Dominique Julien, enseignantes à l'Ecla. Photo Jean Philibert



■ Les invités assistent à la présentation sur des bureaux mobiles. Photo Jean Philibert

mais de penser, de créer et d'innover des scénarii pédagogiques dédiés à la réussite des élèves, à leur motivation pour donner du sens à leurs apprentissages. Ecla, ce sont des salles neuves, l'une est équipée de postes informatiques fixes, l'autre de mobiliers mobiles : le bureau du professeur, les bureaux des élèves tous équipés de tablettes connectés au très grand tableau interactif numérique (TNI). Cette configuration permet tout à la fois, de travailler tous ensemble et en petits groupes d'élèves sur un projet. Chacun peut accéder aux documentations en ligne pour bâtir son devoir.

Travailler ensemble ou en petits groupes

Pour être très concret, un pre-

mier dossier a intéressé les élèves : rechercher le rôle du rein à partir d'un cas clinique. « Raphaël est un élève qui est constamment fatigué, perd du poids sans raison et il n'urine plus. Une prise de sang révèle une quantité bien trop élevée d'urée dans son sang. De retour au collège, il explique à ses copains qu'il va devoir être absent trois demi-journées par semaine pour faire nettoyer son sang dans un appareil qui remplace le fonctionnement de ses reins. » Les élèves deviennent alors une équipe de médecins. Ils doivent collaborer pour résoudre ce cas clinique. Ils travaillent en groupe. Ils ont accès à un padlet sur les tablettes avec une série de documents qu'ils peuvent visualiser à leur rythme. Cette activité, réalisée

avec une classe de 5^e par Caroline Brottet, est encourageante, les élèves sont ravis et progressent. « Mais ce n'est que le début, l'attrait de la nouveauté mobilise les collégiens, espérons que cela perdure », confie l'enseignante. « Travailler sur l'image de l'établissement en valorisant des espaces de travail de créations et de rencontres, c'est la motivation de tout le personnel de l'établissement et la mienne », conclut la principale, Valérie Lincot. ■

(1) Les partenaires institutionnels : La Direction académique du Rhône, la délégation académique Pôle Innovation (Cardie), le Rectorat de Lyon, la Métropole de Lyon, le centre Erasme et l'Espe de Lyon. Les partenaires extérieurs : l'I.D.E.A EM et l'Ecole Centrale de Lyon.

Repères

Le collège

560 élèves, 50 professeurs et 37 autres personnels. Un bâtiment neuf au printemps 2016. Le gymnase municipal à disposition pour les cours, avec un mur d'escalade de haut niveau.

Langues : l'offre de formation proposée au collège : Langue Vivante 1 Anglais, langue Vivante 2 en 4^e Espagnol

Langue ancienne : Latin
Options facultatives : Mini-Entreprise (3 h) en 3^e (les élèves montent une entreprise. Ils pratiquent les métiers liés la gestion d'une entreprise). Dès le printemps 2015, ils disposeront d'un bureau et d'une salle de réunion.

Sections : section sportive escalade, badminton.

Sections linguistiques : Allemand (3 h) / Anglais à partir de la sixième (3 h).

Enseignement particulier : Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA). La SEGPA accueille des adolescents présentant des difficultés scolaires graves et persistantes. L'admission d'un élève en SEGPA se fait, avec l'accord de sa famille, par décision de l'inspecteur d'académie après avis favorable d'une commission départementale. Unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) TSLP (Projet spécifique pour les Troubles Spécifiques du Langage écrit et de la Parole).

LIMONEST Réunion de quartier : des avancées sur le haut débit dans la commune

Lors de la réunion de quartier du centre-bourg, mercredi soir, après avoir tracé l'histoire récente de la commune et son avenir, le maire et les élus ont apporté des réponses à leur auditoire. Tout d'abord quelques incivilités, notamment de stationnement des deux roues sur la place du Griffon ont été signalées. Elles sont prises en compte et seront réglées rapidement par la police municipale.

■ A quand le haut-débit dans la commune ?

Puis « l'Arlésienne » a été évoquée, la mise en place du haut débit dans la commune. « C'est une succession d'interventions que nous avons dû faire auprès de différents prestataires pour avoir des réponses fiables. Jusqu'à présent rien n'a été positif, mais aujourd'hui, un opérateur (Orange) a été désigné. La mise en oeuvre devrait être opérée en 2016 », précise Max Vincent, qui reste prudent sur cette date.

■ Stationnement au Puy d'Or

Le stationnement sur la

zone du Puy d'Or est saturé.

Eric Mazoyer, adjoint, intervient : « Nous en sommes conscients. Les entreprises et leurs collaborateurs sont demandeurs de transports en commun supplémentaires. Nous menons une action auprès du Sytral pour les satisfaire. D'autre part, des voitures électriques en autopartage, Bluely, devraient être opérationnelles bientôt, une station est prévue en centre bourg, une autre à la hauteur de Darty et la troisième proche du restaurant d'entreprise de la zone ».



■ Le but était de questionner. C'est ce qu'ont fait les habitants du centre bourg. Photo Jean Philibert

■ Du bruit aux abords du stade

Puis ce fut un dialogue mouvementé entre les élus et un riverain du stade de football qui se plaint du bruit, surtout en soirée : « Il y a une loi qui protège la tranquillité des gens après

22 heures. Il serait bien que vous la fassiez respecter. » Ce riverain a rendez-vous avec Dominique Pella, adjoint aux Sports, pour régler cette question. Cette réunion conviviale s'est conclue autour du verre de l'amitié. ■